

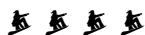
Les Bois, le 30 novembre 2011

Avis officiel No 13/2011

FERMETURE DU BUREAU COMMUNAL DURANT LES FÊTES

Durant les fêtes de fin d'année, le bureau communal sera fermé dès le 22 décembre 2011 à 17.00 heures jusqu'au vendredi 6 janvier 2012. En cas de besoin, M. Michäel Clémence, Maire, est à votre disposition. Il peut être atteint au no de tél. 079/649.72.81.

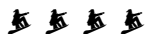
Dès le lundi 9 janvier 2012, l'administration communale sera ouverte normalement.



DECHETTERIE COMMUNALE

Comme nous vous l'avions déjà signalé, une benne à cartons sera installée ces prochains jours sur la place de la déchetterie communale, à proximité de la benne à papier.

Pour être déposés, les cartons devront être aplatis afin de réduire au maximum le volume ; nous vous en remercions d'ores et déjà. Les pictogrammes figurant sur les emballages indiquent en général si ceux-ci peuvent être pris en charge ou non.



ENSEMBLE AUX BOIS

Le groupe de réflexion « Ensemble aux Bois » est né de l'instabilité d'une certaine jeunesse du village qui s'est soldée, dans les années 2009-2010, par quelques actes d'incivilités que vous avez encore en mémoire.

Ce groupe de citoyens souhaitant favoriser une certaine harmonie au sein du village se réjouit de vous inviter, vous tous petits et grands, habitant le village des Bois, à

L'INAUGURATION DES LOCAUX DANS LA HALLE DE GYMNASTIQUE qui aura lieu le **SAMEDI 10 décembre 2011 à 10 h 00**

locaux que la commune mettra dorénavant à votre disposition selon un horaire préétabli. Il s'agit du bar au sous-sol, maintenant équipé de jeux, et d'un local à l'étage dit intergénérationnel et pourvu d'ordinateurs entre autres. Ces locaux conviviaux vous permettront de vous retrouver et de passer, nous l'espérons, de bons moments ensemble.

Un apéritif sera servi à cette occasion.



Tournez SVP

INSCRIPTION À L'ASSURANCE CHÔMAGE DURANT LES FÊTES

Durant la période de fin d'année, nous vous informons que l'ORP-Jura fermera ses bureaux du

Jeudi 22 décembre 2011 à 17 h 00 au mardi 3 janvier 2012 à 8 h 00

Afin de permettre à chacun de s'inscrire à l'assurance-chômage et de revendiquer des indemnités de chômage dès le premier jour de chômage, durant cette période, nous invitons les personnes concernées à s'annoncer à l'Office régional de placement à Saignelégier, Rue Bel-Air 5, tél. 032/420.47.30 **le 3 janvier 2012** au plus tard.



COMMISSION DES ÉCOLES SECONDAIRES DES FRANCHES-MONTAGNES

Le poste de membre à la Commission d'école du Syndicat des écoles secondaires des Franches-Montagnes pour la Commune des Bois est toujours vacant. Ce poste n'est pas soumis à la nomination par le Conseil général.

Les personnes intéressées peuvent adresser leur candidature au Conseil communal qui la transmettra à qui de droit.



Conseil communal